



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

SESSION D'ETE CONFERENCE DES OING CONF/PLE(2017)SYN2/part1

REUNION DE LA CONFERENCE DES OING Première partie du jeudi 29 juin 2017

1. **Ouverture de la réunion par Anna Rurka, Présidente de la Conférence des OING**
2. **Ordre du jour** : adoption à l'unanimité
3. **Nomination du Rapporteur de la réunion** : Jean-Michel CAUDRON
4. **Carnet de bord de la réunion du 27 janvier 2017** : adoption à l'unanimité.
5. **Election des président(e)s et vice-président(e)s des commissions thématiques**

Le Président du Comité de Vérification et Litige informe sur la procédure d'élection. Chaque candidat a droit aux deux minutes de présentation orale lors de la plénière. Chaque candidat avait également la possibilité de faire envoyer un message complémentaire aux membres de la Conférence en y joignant des pièces de son choix (en plus des éléments de candidature mis en ligne sur le site de la Conférence). Les élections au premier tour sont à la majorité absolue. Au deuxième tour, s'il s'avère nécessaire, cela se passera à la majorité relative.

Résultats des élections (nombre de mandats de vote enregistrés : 95 voix) :

- Commission Démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux :
 - président (nombre de votants exprimés : 89 voix) :
 - Thierry MATHIEU : seul candidat, élu, 84 voix,
 - vice-présidents :
 - Gerhard ERMISCHER : élu, 71 voix,
 - Alexandra-Luminata PETRESCU : élue, 82 voix,
 - Liviu-Romel OLTEANU : non élu, 14 voix,
- Commission Education et culture :
 - président (nombre de votants exprimés : 89 voix) :
 - Claude-Vivier LE GOT : seule candidate, élue, 67 voix,
 - vice-présidents :
 - Karl DONERT : élu au 1^{er} tour, 50 voix,
 - Julianne LAGADEC : élue au 2^{ème} tour, 44 voix au 1^{er} tour, 34 voix au 2^{ème} tour,
 - Lilia BENSEDRINE-THABET : non élue, 32 voix au 1^{er} tour, 27 voix au 2^{ème} tour,
 - Arleen PIMENTEL : non élue, 28 voix au 1^{er} tour, 19 voix au 2^{ème} tour,
 - Katarzyna SOKOLOVSKA : non élue, 13 voix au 1^{er} tour, 4 voix au 2^{ème} tour,
- Commission des Droits de l'Homme :
 - président (nombre de votants exprimés : 89 voix) :
 - Simon MATHIJSEN : seul candidat, élu, 81 voix,
 - vice-présidents :
 - Miguel CABRAL : élu, 47 voix,
 - lamvi TOTSI : élue, 51 voix,
 - Gilles BLOCH : non élu, 46 voix,
 - Aycke SMOOK : non élu, 14 voix.

Les nouveaux élus sont invités à la réunion de la Commission permanente le vendredi 30 juin à 14h.

6. Texte à adopter : « Droits de l'Homme et entreprises »

Le projet de recommandation sur « Droits de l'Homme et entreprises », présenté par la Commission droits de l'Homme, a été adopté à l'unanimité. Les remerciements ont été exprimés à l'égard du groupe de travail 'droits de l'Homme et entreprises' qui a proposé le texte.

La Présidente de la Conférence nomme Christoph SPRENG chargé de mission pour veiller au développement de la thématique au sein du Conseil de l'Europe et certains Etats membres. En fonction de l'évolution des travaux, la Conférence des OING, à travers ses membres, se mobilisera sur des tâches spécifiques.

Suite à une interpellation d'Anne NEGRE, Experte égalité entre les femmes et les hommes de la Conférence, un groupe de travail réfléchira sur un projet de charte « linguistique » quant à l'emploi du terme « droits de l'Homme » et d'autres formulations plus respectueuses de l'égalité. Il rendra son travail lors de la session de janvier.

7. Rapports d'activité de fin de mandat des président(e)s et vice-président(e)s des commissions thématiques

Les présidents sortants des trois commissions thématiques, Michel AGUILAR, pour la Commission droits de l'Homme, Anne-Marie CHAVANON pour la Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux, et Sabine ROHMANN, pour la Commission éducation et culture, présentent les travaux de leurs commissions respectives (cf. leurs rapports d'activité).

8. Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG – information et discussion

Le « cœur de métier » de la Conférence des OING est le droit à la liberté d'association dans les différents secteurs des politiques publiques et au sein des tous les Etats membres du Conseil de l'Europe qui doit être la base de tout son travail. Le droit à la liberté d'association ne se limite pas à la création des associations, mais à leur fonctionnement et au dialogue que ces associations entretiennent avec les institutions publiques, entre autres grâce aux travaux du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG, que préside Cyril RITCHIE.

Cyril RITCHIE informe la Conférence des derniers développements législatifs et de la situation des ONG en Hongrie, en Pologne, en Fédération de Russie, en Turquie, etc. ainsi que du travail en cours mené par le Conseil d'experts.

9. Stratégie de communication et visibilité des actions menées par la Conférence des OING à l'intérieur et à l'extérieur du Conseil de l'Europe

Didier SCHRETTTER détaille le plan de stratégie de communication et de visibilité des actions menées par la Conférence des OING à l'intérieur et à l'extérieur du Conseil de l'Europe, avec trois étapes :

- créer et mettre en œuvre les outils ;
- collaborer ensemble autour des contenus pertinents ;
- coordonner et professionnaliser les réseaux sociaux utilisés par la Conférence des OING.

10. Nomination des membres du Comité de vérification et litige

La présidente de la Conférence remercie et félicite les membres du Comité de vérification et litige, au terme de leur mandat, pour le travail fourni.

Les membres actuels sont reconduits sauf Martine Schmelck qui n'a pas souhaité se représenter et qui est remplacée par Jean-Bernard MARIE. Le Comité est donc composé des personnes suivantes : Salomon Lévy, François Debrowolska, Jack Hanning, Philippe Grolleau, Jean Bernard Marie. Il appartient à ces membres de choisir le Président du Comité .

11. Réception offerte par le Maire de Strasbourg pour marquer le 40^{ème} anniversaire de la Conférence des OING

Les délégations de toutes les OING sont invitées à célébrer le 40^{ème} anniversaire de la Conférence.

12. Information d'OING-Service

Le budget prévisionnel de 19 000 € devrait être tenu, mais seules 92 OING ont cotisé à ce jour (125 l'avaient fait l'année dernière). Une relance est faite auprès des autres OING.

La fin de mandat des membres d'OING-Service arrivera en juin 2018.

13. Evénements à venir

- Journée mondiale contre la peine de mort (10 octobre)

La Conférence des OING organise, en collaboration proche avec la FIACAT, (*Fédération Internationale de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture*), un événement d'une demi-journée sur le risque de retour de la peine de mort en Europe.

- Journée internationale pour l'éradication de la pauvreté (17 octobre)

Depuis les années 90, la Conférence organise une manifestation dans le cadre de cette journée internationale, par un événement et une cérémonie sur le Parvis du Conseil de l'Europe.

Le Comité de coordination pour le processus de Turin propose un communiqué qui appelle à soutenir la démarche en cours au sein de l'Union européenne pour reconnaître la Charte sociale européenne comme « constitution sociale de l'Europe » et pour appeler les Etats membres à mettre en œuvre le Socle européen des droits sociaux (20 principes issus de la Charte).

- Forum mondial de la démocratie (8-10 novembre)

Une fois de plus, la Conférence a proposé un atelier (lab) dans le cadre du prochain Forum Mondial de la Démocratie, qui se tiendra du 8 au 10 novembre et qui aura comme thème « Le populisme en question(s) ». Cet atelier, conçu par Jean-Michel CAUDRON et Anna RURKA, aura pour thème « Démocratie participative, un antidote au populisme ? ».

14. Divers et questions ouvertes des participants

Aucune question spécifique n'a été mise au débat.

15. Date de la prochaine réunion

La prochaine plénière aura lieu le 26 janvier 2018, lors de la session d'hiver de la Conférence.